

NOTES

H140	Y compris l'indication des tolérances de $\pm 5\%$ liées à la production
H722	Max. poids total de 6.000 kg
H141	Veuillez noter que le nombre de places de couchage indiqué peut comprendre des places de couchage pour adultes et pour enfants. Les couchettes n'ont pas les mêmes dimensions. Nous vous recommandons donc de consulter votre concessionnaire KNAUS sur les dimensions des couchettes fournies dans le véhicule afin de pouvoir décider si elles conviennent à l'occupation (adultes/enfants) que vous comptez utiliser.
H142	Pour certains modèles, des équipements supplémentaires doivent être sélectionnés afin d'obtenir le plus grand nombre de places de couchage possible. Votre concessionnaire KNAUS vous conseillera volontiers.
H711B	La capacité du réservoir d'eau propre est, selon l'annexe V, partie A, par. 2.6 note (h) du règlement (UE) 1230/2012, limitée à 40 litres par le limiteur de trop-plein (remplissage recommandé en roulant)
H712G	Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 180 litres
H147	Charge maximale 250 kg
H160	Selon l'implantation, un ou plusieurs boosters sont inclus pour augmenter la puissance de chauffage
H145	Ci cette option est choisie la hauteur du véhicule augmente d'à peu près 11 cm.
H146	En outre, le matériel est préparé pour être étendu par des capteurs optionnels (par exemple, contact de porte et fenêtre). De plus amples informations sont disponibles sur la site www.velocate.com
H137	Le véhicule est livré avec un bon pour échanger l'ensemble de médicaments. Le kit de médicaments contient des médicaments disponible en pharmacie uniquement. Le bon ne peut donc être utilisé que dans la pharmacie de vente par correspondance MediKit responsable sur www.medikit.shop . Sur www.medikit.shop , vous recevrez également de plus amples informations sur votre MediKit.
H711	La capacité du réservoir d'eau propre est, selon l'annexe V, partie A, par. 2.6 note (h) du règlement (UE) 1230/2012, limitée à 10 litres par le limiteur de trop-plein (remplissage recommandé en roulant)
H712C	Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 100 litres
H157	Veuillez noter que l'installation du porte-vélos sur la paroi arrière limite le champ de vision de la caméra de recul.
H149	Si le chauffage d'eau chaude ALDE est sélectionné, le panneau est remplacé par le panneau de commande ALDE LCD.
H94	Info: sans le pack VW, le délai de livraison du véhicule est prolongé de 3-6 mois.
H712B	Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 95 litres
H129	Avec assistant de freinage d'urgence pour transmission automatique (pour régulateur de vitesse ACC jusqu'à 160 km / h)
H05	Info: sans le pack MAN, le délai de livraison du véhicule est prolongé de 3-6 mois.

DEPENDANCES

ABH11451	Pas possible en combinaison avec 252442-01	ABH11499	Uniquement en combinaison avec 252733	ABH11605	Pas possible en combinaison avec 201781-01 ou 201781-02 ou 201869-01 ou 201869-02 ou 202320
ABH11452	Pas possible en combinaison avec 200393 et 202330	ABH11500	Uniquement en combinaison avec 252698	ABH11606	Uniquement en combinaison avec 210011
ABH11453	Pas possible en combinaison avec 202330	ABH11501	Uniquement en combinaison avec 252698 et 252815	ABH11607	Remplace 201789
ABH11454	Pas possible en combinaison avec 200393	ABH11502	Uniquement en combinaison avec 501272	ABH11609	Pas possible en combinaison avec 551711
ABH11455	Remplace 200868	ABH11503	Pas possible en combinaison avec 253568-01	ABH11610	Remplace 100526-16
ABH11456	Uniquement en combinaison avec 202132	ABH11504	Pas possible en combinaison avec 230020	ABH11612	Composé de: 402417
ABH11457	Composé de: 203808	ABH11507	Pas possible en combinaison avec 201781-01 ou 201781-02	ABH11613	Uniquement en combinaison avec 402732
ABH11458	Remplace 201815 et 212561-01 et 200868	ABH11512	Pas possible en combinaison avec 202060	ABH11614	Pas possible en combinaison avec 400369-01
ABH11460	Remplace 201026 et 212561-01	ABH11513	Pas possible en combinaison avec 202766	ABH11615	Pas possible en combinaison avec 400369
ABH11461	Pas possible en combinaison avec 102522-01	ABH11515	Uniquement en combinaison avec 202139	ABH11617	Pas possible en combinaison avec 102619-02 et 913916
ABH11462	Uniquement en combinaison avec 203726 et 201686	ABH11516	Uniquement en combinaison avec 152828 ou 202132	ABH11621	Pas possible en combinaison avec 201781-01 ou 201781-02 ou 201869-01 ou 201869-02
ABH11464	Uniquement en combinaison avec 203728 ou 252143	ABH11517	Uniquement en combinaison avec 212561-01 et 202132	ABH11623	Remplace 100526-33
ABH11465	Pas possible en combinaison avec 452356	ABH11518	Uniquement en combinaison avec 212561-01	ABH11624	Uniquement en combinaison avec 552473
ABH11467	Pas possible en combinaison avec 202227	ABH11519	Remplace 202200 ou 200868	ABH11625	Pas possible en combinaison avec 552473
ABH11468	Pas possible en combinaison avec 552540-01 ou 552964-24	ABH11520	Uniquement en combinaison avec 210010	ABH11626	Remplace FR1549377*:100526-16
ABH11469	Pas possible en combinaison avec 352287	ABH11521	Composé de: 202137	ABH11627	Uniquement en combinaison avec FR1549377*:551711
ABH11470	Composé de: 953554 et 953555	ABH11522	Composé de: 102273	ABH11628	Remplace 100526-30
ABH11472	Pas possible en combinaison avec 102331	ABH11524	Pas possible en combinaison avec 100237	ABH11629	Pas possible en combinaison avec FR1544399*:252825-01
ABH11473	Uniquement en combinaison avec 100526-21	ABH11528	Uniquement en combinaison avec 102610	ABH11630	Pas possible en combinaison avec FR1544345* et FR1544399* et FR1549377* et FR1548399*:252825-01 et 913916
ABH11474	Uniquement en combinaison avec 301957	ABH11529	Uniquement en combinaison avec 550566-01 ou 352533-01	ABH11631	Pas possible en combinaison avec 230023 ou 230025-01
ABH11475	Remplace 302978 et 302979 et 302980 et 302981	ABH11530	Remplace FR0544377*, FR0549377*:100526-16	ABH11633	Composé de: 251925
ABH11478	Remplace 102619-02	ABH11531	Uniquement en combinaison avec FR0544377*, FR0549377*:551711	ABH11634	Uniquement en combinaison avec 301957 ou 302465
ABH11479	Pas possible en combinaison avec 913917	ABH11532	Remplace 100526-15	ABH11635	Uniquement en combinaison avec 550566-01
ABH11480	Remplace 102619-03	ABH11533	Uniquement en combinaison avec 551711	ABH11636	Remplace 253526-02
ABH11481	Pas possible en combinaison avec 101944	ABH11534	Pas possible en combinaison avec 552052 ou 913916	ABH11637	Pas possible en combinaison avec 230008
ABH11482	Uniquement en combinaison avec 252143	ABH11536	Composé de: 100526-14	ABH17515	Uniquement en combinaison avec 225050-01 ou 225053-01
ABH11483	Uniquement en combinaison avec 250201-01 et 250201-02	ABH11537	Uniquement en combinaison avec 551770	ABH17648	Pas possible en combinaison avec 201781-02 ou 232769
ABH11484	Remplace 253749-01 et 251757	ABH11538	Uniquement en combinaison avec 352971 ou 351166	ABH17649	Uniquement en combinaison avec 102839
ABH11485	Pas possible en combinaison avec 253748-04 et 253748-03 et 250201-01 et 253748-02 et 253748-03 et 913921 et 250201-02 et 913929	ABH11541	Pas possible en combinaison avec 913916	ABH18312	Uniquement en combinaison avec 200318:202711
ABH11486	Remplace 251757 et 253749-01 et 252434	ABH11542	Remplace 253749	ABH18313	Uniquement en combinaison avec FR0544345*, FR0544377*:202711 et FR0549377*:200318:202711
ABH11487	Pas possible en combinaison avec 252434 et 913915 et 253748-04 et 253748-03 et 250201-01 et 250201-02 et 253748-02 et 253748-03 et 913930	ABH11546	Uniquement en combinaison avec 252405	ABH18314	Pas possible en combinaison avec FR0549377*:200318:202826
ABH11488	Uniquement en combinaison avec FR0363332*, FR0363339*:253761 ou 252434	ABH11547	Composé de: 252405	ABH18316	Pas possible en combinaison avec 201781-01 ou 201781-02 et 200318:202826
ABH11489	Pas possible en combinaison avec 253749-01	ABH11549	Uniquement en combinaison avec 252479	ABH18317	Uniquement en combinaison avec 202711
ABH11490	Pas possible en combinaison avec 253782	ABH11551	Composé de: 222859	ABH18318	Uniquement en combinaison avec FR1244377*:202711 et FR1249377*:200318:202711
ABH11491	Pas possible en combinaison avec 253802	ABH11555	Uniquement en combinaison avec 102273	ABH18319	Pas possible en combinaison avec FR1249377*:200318:202826
ABH11492	Uniquement en combinaison avec 253569	ABH11576	Pas possible en combinaison avec 201781-05 ou 232769	ABH18321	Pas possible en combinaison avec 201781-01 ou 201781-02 et FR1249377*:200318:202826
ABH11493	Uniquement en combinaison avec 252283	ABH11577	Pas possible en combinaison avec FR0946236*:100237	ABH18322	Uniquement en combinaison avec FR1260377*:200318:202711
ABH11496	Uniquement en combinaison avec 252480	ABH11584	Uniquement en combinaison avec 102610 ou 102576	ABH18323	Pas possible en combinaison avec FR1260377*:200318:202826
ABH11497	Uniquement en combinaison avec 210089	ABH11585	Remplace 102923-04		
ABH11498	Pas possible en combinaison avec 552362	ABH11588	Uniquement en combinaison avec 351166		
		ABH11592	Pas possible en combinaison avec 230025 ou 230023		
		ABH11594	Pas possible en combinaison avec 102522-03		
		ABH11596	Pas possible en combinaison avec 252825-01		
		ABH11599	Pas possible en combinaison avec 230006 ou 230009		

DEPENDANCES

ABH18324	Uniquement en combinaison avec FR1544387*, FR1544345*, FR1544399*:202711 et FR1549377*, FR1548399*:200318:202711	ABH22533	Uniquement en combinaison avec FR1649377*:203587 et 200318:202711	ABH44895	Uniquement en combinaison avec 203001-99 ou 203004-99 ou 203101-99 ou 203082-99 et FR1649377*:203084-99 ou 203129 ou 203007-99 ou 203007
ABH18325	Pas possible en combinaison avec FR1549377*, FR1548399*:200318:202826	ABH22534	Uniquement en combinaison avec 203001-99 ou 203004-99 ou 203101-99	ABH44997	Uniquement en combinaison avec 253747-02 ou 253747-01 ou 913913-01 ou 253748-05 ou 913914-03
ABH18326	Uniquement en combinaison avec FR1549377*, FR1548399*:203587 et 200318:202711	ABH22536	Composé de: 352966	ABH44998	Pas possible en combinaison avec 253747-01 ou 253748-01 ou 253749 ou 913913-01 ou 913914-01 ou 253748-05 ou 913914-03 ou 253747-02
ABH18330	Pas possible en combinaison avec FR1834245*:200318	ABH29607	Uniquement en combinaison avec 224058	ABH44999	Uniquement en combinaison avec 253747-02 ou 913913-01 ou 253748-05 ou 913914-03
ABH19756	Uniquement en combinaison avec 223001	ABH30074	Uniquement en combinaison avec 203004 ou 203004-99 ou 203001-99	ABH45050	Composé de: 102914-14
ABH20288	Composé de: 552198	ABH30154	Uniquement en combinaison avec 351166 ou 354173	ABH45169	Pas possible en combinaison avec 102514 ou 102515 et 200188
ABH22026	Uniquement en combinaison avec 224030	ABH30914	Uniquement en combinaison avec 203007-99 ou 203102-99 ou 203129 ou 203007	ABH45170	Pas possible en combinaison avec 102514 ou 102515 et 202332
ABH22027	Composé de: 224039	ABH30986	Remplace 952791	ABH45171	Remplace 203722
ABH22028	Uniquement en combinaison avec 224037	ABH31149	Remplace 453503-01 et 453503-03	ABH45333	Pas possible en combinaison avec 252793
ABH22029	Uniquement en combinaison avec 224070 ou 224071	ABH31150	Remplace 202200 et 200868	ABH45334	Pas possible en combinaison avec FR0942277*:252793
ABH22030	Pas possible en combinaison avec 224035	ABH31151	Composé de: 552198 et 552198-02	ABH45410	Uniquement en combinaison avec 222648 ou 224071
ABH22031	Uniquement en combinaison avec 224072	ABH31152	Uniquement en combinaison avec 552247-01	ABH45411	Uniquement en combinaison avec 232700-01
ABH22032	Pas possible en combinaison avec 224070	ABH31888	Pas possible en combinaison avec 225210	ABH46588	Pas possible en combinaison avec 225300
ABH22512	Uniquement en combinaison avec 203130	ABH31892	Uniquement en combinaison avec 224071 et 224058	ABH46825	Uniquement en combinaison avec 203007-99 ou 203129 ou 203084-99
ABH22513	Uniquement en combinaison avec 203130-01	ABH35017	Pas possible en combinaison avec 252546	ABH47187	Remplace 252715
ABH22514	Uniquement en combinaison avec 203001-99 ou 203004-99 ou 203004	ABH35282	Uniquement en combinaison avec 201686	ABH47188	Composé de: 102619-02
ABH22517	Uniquement en combinaison avec 203728 ou 252143 ou 253758	ABH35284	Uniquement en combinaison avec 203933	ABH48324	Remplace 203722 et 201781-01
ABH22518	Pas possible en combinaison avec 250201 et 913913-01 et 250201-01 et 253748-05	ABH42950	Uniquement en combinaison avec FR0549377*:200318:202711	ABH48325	Uniquement en combinaison avec 102914-07
ABH22519	Uniquement en combinaison avec 253747-01 ou 913913-01 ou 253748-05 ou 913914-03	ABH42951	Uniquement en combinaison avec 203007-99 ou 203129	ABH48326	Composé de: 102914-01
ABH22520	Pas possible en combinaison avec 250201 et 253747-01 et 250201-01	ABH42953	Composé de: 352966 et 252578		
ABH22521	Pas possible en combinaison avec 250201 et 251757 et 913913-01 et 250201-01 et 253748-05	ABH42955	Uniquement en combinaison avec 224071		
ABH22522	Pas possible en combinaison avec 250201 et 251757 et 913914-01 et 250201-01	ABH42956	Uniquement en combinaison avec 203084-99 ou 203129 ou 203007-99 ou 203007		
ABH22523	Pas possible en combinaison avec 253747-01 ou 253748-01 ou 253749 ou 913913-01 ou 913914-01 ou 253748-05 ou 913914-03	ABH43469	Uniquement en combinaison avec 252284		
ABH22524	Pas possible en combinaison avec 250201 et 251757 et 913913-01 et 253748-05 et 250201-01	ABH43470	Uniquement en combinaison avec 253609		
ABH22528	Uniquement en combinaison avec 203001-99 ou 203004-99 ou 203082-99 ou 203128	ABH43471	Uniquement en combinaison avec 252479 et 253609		
ABH22529	Pas possible en combinaison avec 250201 et 913914-01 et 250201-01	ABH43472	Uniquement en combinaison avec 252283 ou 252405		
ABH22530	Uniquement en combinaison avec 203001-99 ou 203004-99 ou 203004 ou 203082-99	ABH43473	Uniquement en combinaison avec 252479 et 252284		
ABH22531	Uniquement en combinaison avec FR1644377*, FR1644345*:202711 et FR1649377*:200318:202711	ABH43474	Uniquement en combinaison avec 253609 ou 252594-01		
ABH22532	Pas possible en combinaison avec FR1649377*:200318:202826	ABH43475	Remplace 253651		
		ABH43482	Uniquement en combinaison avec 102619-02 ou 552052 ou 913916		
		ABH44688	Pas possible en combinaison avec 202060 et 203729		
		ABH44689	Pas possible en combinaison avec 203082-99 ou 203115-99 ou 203128 ou 203136 ou 203082		
		ABH44690	Pas possible en combinaison avec 202766 et 203729 et 202728-01		
		ABH44892	Remplace 102914-07		
		ABH44893	Uniquement en combinaison avec 102914-10		
		ABH44894	Uniquement en combinaison avec 252284 ou 253609		

POUR LES VÉHICULES DE LOISIRS DE LA MARQUE KNAUS, NOUS VOUS ACCORDONS, DANS LE CADRE DE NOS CONDITIONS DE GARANTIE EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA REMISE DU VÉHICULE, UNE GARANTIE ÉTANCHÉITÉ DE 10 ANS SUR LA CARROSSERIE QUE NOUS AVONS FABRIQUÉE, EN PLUS DE LA GARANTIE LÉGALE. VEUILLEZ NOTER L'INFORMATION IMPORTANTE SUIVANTE POUR TOUS LES CAMPING-CARS KNAUS :

À CETTE LISTE DE PRIX :

I. Généralités

Le contenu de la liste de prix correspond à la situation au moment de l'impression 08/2023. La liste de prix est valable à partir du 08/2023 pour les véhicules de l'année modèle 2024.

Les listes de prix des véhicules, les indications dans les prospectus et les données techniques antérieures perdent leur validité.

Sous réserve d'erreurs et de fautes d'impression.

Avant d'acheter un véhicule, demandez conseil à un concessionnaire KNAUS sur les informations contenues dans nos listes de prix et catalogues, sur les éventuelles modifications apportées après l'impression ainsi que sur les thèmes suivants.

II. Équipement spécial

Dans des cas exceptionnels, certaines combinaisons de suppléments et d'options peuvent être mutuellement exclusives.

III. Illustrations

Certaines images montrent des équipements optionnels qui peuvent être fournis moyennant un supplément, ou des caractéristiques de prototypes/études qui ne correspondent pas au statut de la série et qui, dans certains cas, ne seront pas disponibles en tant qu'équipements spéciaux. Des écarts de couleur sont possibles en raison de la technologie d'impression.

La décoration présentée dans le catalogue ne fait pas partie de la livraison.

IV. Ajouts, transformations ou aménagements ultérieurs

Afin de ne pas mettre en danger votre sécurité et l'autorisation d'exploitation de votre véhicule, nous vous conseillons de faire effectuer les travaux de montage, de transformation ou d'installation exclusivement par un revendeur KNAUS agréé et d'insister sur les pièces d'origine KNAUS.

Les modifications et installations ultérieures, dans la mesure où elles sont techniquement possibles, engendrent régulièrement des frais supplémentaires.

Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications raisonnables de la construction, de la couleur et de l'équipement, dans la mesure où celles-ci servent au progrès technique et/ou à la sécurité.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à l'équipement, aux données techniques, aux équipements de série et aux prix. Après la conclusion du contrat, nous nous réservons le droit de procéder à des modifications techniques raisonnables dans le cadre de la construction, dans la mesure où elles servent au progrès technique.

Nous nous réservons également le droit, même après la conclusion du contrat, à des différences de couleur et de qualité raisonnables, dans la mesure où celles-ci ne peuvent pas être évitées en raison des matériaux utilisés.

(par ex. écarts de couleur pouvant atteindre environ 2,0 dE entre la peinture sur tôle et la peinture sur PRV/plastique).

Informations techniques et juridiques importantes concernant la configuration du véhicule et les indications relatives au poids

Dans la circulation routière, chaque véhicule n'est homologué que pour un certain poids maximal. Ce poids maximal ne doit pas être dépassé pendant la conduite. Par conséquent, lors de la configuration et de la sélection d'équipements supplémentaires (« packs », « caractéristiques des équipements » et « options ») de notre gamme d'usine, les exigences techniques et légales relatives au poids de votre véhicule doivent déjà être prises en compte.

Les exigences légales relatives au poids de votre véhicule sont fixées par le règlement d'exécution (UE) 2021/535 de la Commission du 31 mars 2021 (jusqu'en 06/2022 : règlement (UE) n°1230/2012 de la Commission du 12 décembre 2012). Afin de vous informer de manière aussi transparente et complète que possible sur les informations relatives au poids figurant dans nos documents de vente, les explications et commentaires suivants de Knaus Tabbert AG sont basés sur les exigences de ce règlement. Avant de configurer et de commander votre véhicule, lisez attentivement les explications et remarques suivantes sur les informations relatives au poids dans nos documents de vente. Nos partenaires commerciaux seront également heureux de vous aider à sélectionner et à configurer votre véhicule.

I. Définitions

1. Le poids total admissible du véhicule

Le « poids total admissible » du véhicule est indiqué dans la partie I du certificat d'immatriculation et correspond au poids maximal autorisé spécifié par le constructeur que votre véhicule peut peser en charge (par exemple 3 500 kg). Il ne doit pas être dépassé pendant la conduite. Le dépassement du poids total admissible au volant est passible d'amendes dans de nombreux pays européens. En Allemagne, le dépassement du poids total admissible au volant peut constituer une infraction administrative passible d'une amende. Nous vous recommandons donc de peser votre véhicule avant chaque voyage et de vérifier que votre véhicule respecte le poids total admissible. Le respect du poids total admissible relève de votre responsabilité.

Le poids total admissible est indiqué pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Exemple :

Données techniques	550 MF	650 MEG
MOTRISATION DE BASE		
FIAT Ducato 3.500 kg*** : 2,2 l 140 Multijet avec système start & stop avec alternateur intelligent (220 A) ; Traction avant ; Euro 6d finale (103 kW / 140 CV)	\$	\$
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	103 kW / 140 PS	103 kW / 140 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	599	696
Largeur (extérieur) (cm)	220	220
Largeur (intérieur) (cm)	205	205
Hauteur (extérieur) (cm)	276	276
Hauteur (intérieur) (cm)	196	196
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.845 (2.703 - 2.987)	2.955 (2.807 - 3.103)
Masse effective calculée du véhicule de la variante de base du pays (kg)	2890	3006
Poids total techniquement autorisé (kg)***	3.500	3.500
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	205	79
Poids tractable autorisé (kg) (Note: H722)	2.000	2.000
Empattement (cm)	345	380
Dimensions des pneus	225/75 R 16 CP; 215/70 R 15 CP	225/75 R 16 CP; 215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6j x 16 H2, 6j x 15	6j x 16 H2, 6j x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	4	5
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	5
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2

2. Le poids du véhicule en ordre de marche

La „masse en ordre de marche“ désigne la masse du véhicule, y compris la carrosserie et l'équipement standard d'usine („équipement de base“ ou „équipement de série“), y compris le réservoir de carburant rempli à 90 % de sa capacité conformément à l'équipement de série, ainsi que les carburants tels que les graisses, les huiles et les liquides de refroidissement, les outils et les pneus de secours, plus la masse du conducteur, calculée forfaitairement à 75 kg conformément à la législation.

Le poids en ordre de marche est indiqué pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Exemple :

Données techniques	550 MF	650 MEG
MOTORISATION DE BASE		
FIAT Ducato 3.500 kg ^{***} ; 2,21 140 Multijet avec système start & stop avec alternateur intelligent (220 A) ; Traction avant ; Euro 6d finale (103 kW / 140 CV)	5	5
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	103 kW / 140 PS	103 kW / 140 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	599	696
Largeur (extérieur) (cm)	220	220
Largeur (intérieur) (cm)	205	205
Hauteur (extérieur) (cm)	276	276
Hauteur (intérieur) (cm)	196	196
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.845 (2.703 - 2.987)	2.955 (2.807 - 3.103)
Masse effective calculée du véhicule de la variante de base du pays (kg)	2890	3006
Poids total techniquement autorisé (kg) ^{***}	3.500	3.500
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	205	79
Poids tractable autorisé (kg) (Note: H722)	2.000	2.000
Empattement (cm)	345	380
Dimensions des pneus	225/75 R 16 CP, 215/70 R 15 CP	225/75 R 16 CP, 215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6j x 16 H2, 6j x 15	6j x 16 H2, 6j x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	4	5
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	5
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2

Les éléments suivants sont inclus dans le poids du véhicule en ordre de marche

- le poids à vide du véhicule, carrosserie comprise, y compris les fluides de fonctionnement tels que les graisses, les huiles et les liquides de refroidissement, les outils et l'assistance au dépannage des pneus ;
- l'équipement standard ; c'est-à-dire la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques légalement requises, y compris tous les équipements montés qui ne nécessitent pas de spécifications supplémentaires au niveau de la configuration ou de l'équipement ;
- le réservoir d'eau potable rempli à 100 % en mode conduite (la capacité du réservoir d'eau potable est limitée à 10, 20 ou 40 litres, selon le modèle de véhicule en mode conduite) et une bouteille de gaz en aluminium remplie à 100 %, pesant 16 kg ;
- le réservoir de carburant rempli à 90 % selon l'équipement de série, carburant compris
- le conducteur, dont le poids est calculé forfaitairement à 75 kg.

Veuillez noter que les indications de poids en ordre de marche figurant dans les documents de vente de Knaus Tabbert AG sont des valeurs nominales calculées, qui sont soumises à des tolérances liées à la production allant jusqu'à ± 5 %. Ces tolérances légalement admissibles peuvent avoir un effet direct sur le poids réel de votre véhicule et donc sur la charge utile ou la charge utile restante. Par conséquent, vous devez absolument tenir compte de ces tolérances lorsque vous configurez votre véhicule.

3. Le poids réel du véhicule

Le « poids réel du véhicule » désigne le poids du véhicule en ordre de marche, augmenté par le poids des équipements supplémentaires installés en usine sur un véhicule donné.

4. Le poids du conducteur et le poids des passagers

Le « poids du conducteur » est calculé forfaitairement à 75 kg, quel que soit le poids réel du conducteur. Le poids du conducteur étant déjà inclus dans le poids en ordre de marche, il n'est pas inclus dans le poids des passagers.

Le « poids des passagers » résulte du nombre de personnes autorisées à circuler, fixée par le conducteur lors de la procédure de réception, moins le poids du conducteur, calculé forfaitairement à 75 kg.

Le nombre de personnes autorisées en mode conduite est indiqué dans nos listes de prix pour chaque implantation. Le nombre de personnes autorisées en mode conduite peut être réduit en raison de l'installation d'équipements supplémentaires.

Exemple :

Données techniques	550 MF	650 MEG
MOTORISATION DE BASE		
FIAT Ducato 3.500 kg ^{***} ; 2,21 140 Multijet avec système start & stop avec alternateur intelligent (220 A) ; Traction avant ; Euro 6d finale (103 kW / 140 CV)	5	5
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	103 kW / 140 PS	103 kW / 140 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	599	696
Largeur (extérieur) (cm)	220	220
Largeur (intérieur) (cm)	205	205
Hauteur (extérieur) (cm)	276	276
Hauteur (intérieur) (cm)	196	196
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.845 (2.703 - 2.987)	2.955 (2.807 - 3.103)
Masse effective calculée du véhicule de la variante de base du pays (kg)	2890	3006
Poids total techniquement autorisé (kg) ^{***}	3.500	3.500
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	205	79
Poids tractable autorisé (kg) (Note: H722)	2.000	2.000
Empattement (cm)	345	380
Dimensions des pneus	225/75 R 16 CP, 215/70 R 15 CP	225/75 R 16 CP, 215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6j x 16 H2, 6j x 15	6j x 16 H2, 6j x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	4	5
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	5
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2

Le poids des passagers est également calculé forfaitairement à 75 kg par passager, quel que soit leur poids réel. Ainsi, pour un véhicule dont le nombre de personnes autorisées en mode conduite est de quatre, le poids des passagers est de 225 kg (3*75 kg).

5. Équipement standard et supplémentaires

L'« équipement standard » (« équipement de base » ou « équipement de série ») désigne la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques légalement requises, y compris tous les équipements montés qui ne nécessitent pas de spécifications supplémentaires au niveau de la configuration ou de l'équipement.

Les informations sur l'équipement standard (« équipement de base » ou « équipement de série ») sont disponibles pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Les « équipements supplémentaires » (« packs », « caractéristiques des équipements » et « options ») désignent tous les éléments d'équipement non compris dans l'équipement standard qui sont montés sur le véhicule en usine sous la responsabilité du constructeur et qui peuvent être commandés par le client. L'équipement supplémentaire dans ce sens ne comprend pas les autres accessoires montés sur le véhicule par vous ou votre partenaire commercial après la livraison du véhicule par le fabricant.

Les détails des packs (d'équipement), des caractéristiques des équipements et des options qui peuvent être commandés à l'usine se trouvent pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Notez que l'installation d'équipements supplémentaires entraîne toujours une réduction de la charge utile (voir point I.6). Le poids maximum des équipements supplémentaires qui peuvent être sélectionnés pour chaque implantation est indiquée dans les informations relatives aux implantations respectives des véhicules (cf. point I.7).

Exemple :

Données techniques	550 MF	650 MEG
MOTORISATION DE BASE		
FIAT Ducato 3.500 kg ^{***} ; 2,21 140 Multijet avec système start & stop avec alternateur intelligent (220 A) ; Traction avant ; Euro 6d finale (103 kW / 140 CV)	5	5
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	103 kW / 140 PS	103 kW / 140 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	599	696
Largeur (extérieur) (cm)	220	220
Largeur (intérieur) (cm)	205	205
Hauteur (extérieur) (cm)	276	276
Hauteur (intérieur) (cm)	196	196
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.845 (2.703 - 2.987)	2.955 (2.807 - 3.103)
Masse effective calculée du véhicule de la variante de base du pays (kg)	2890	3006
Poids total techniquement autorisé (kg) ^{***}	3.500	3.500
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	205	79
Poids tractable autorisé (kg) (Note: H722)	2.000	2.000
Empattement (cm)	345	380
Dimensions des pneus	225/75 R 16 CP, 215/70 R 15 CP	225/75 R 16 CP, 215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6j x 16 H2, 6j x 15	6j x 16 H2, 6j x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	4	5
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	5
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2

6. La charge utile et la charge utile minimale

La « charge utile » est calculée en déduisant du poids total admissible le poids en ordre de marche, le poids des passagers et le poids maximal des équipements en option spécifiés par le constructeur.

La législation européenne prescrit une « capacité de charge minimale » fixe pour les camping-cars, qui concerne les bagages et autres accessoires non installés par le constructeur. Elle ne doit pas être sous-estimée lors de la configuration de votre véhicule et est calculée à l'aide de la formule suivante :

Charge utile minimale en kg $\geq 10 \cdot (n + L)$

Où « n » est le nombre maximal de passagers plus le conducteur
et « L » est la longueur totale du véhicule en mètres.

7. Le poids maximal de l'équipement supplémentaire

Pour que la charge utile minimale prescrite par la loi soit respectée, le fabricant définit pour chaque implantation le « poids maximal de l'équipement supplémentaire ». Il s'agit donc du poids disponible pour le choix des options d'usine (« Packs », « Caractéristiques des équipements » et « Options ») tout en respectant la charge utile minimale réglementaire.

Knaus Tabbert AG calcule la masse maximale de l'équipement supplémentaire en déduisant tout d'abord de la masse totale techniquement admissible la masse en ordre de marche, la masse des passagers et la charge utile minimale. La masse en ordre de marche est toutefois une valeur nominale calculée, qui peut être soumise à des tolérances de $\pm 5\%$ liées à la production (voir point I.). 2.). L'apparition de ces tolérances liées à la production pourrait, en cas d'utilisation de la masse disponible par calcul pour les équipements supplémentaires, conduire à ce que la charge utile minimale ne soit de fait pas respectée.

Pour éviter que la charge utile minimale ne soit diminuée, Knaus Tabbert AG tient donc compte des écarts de poids admissibles pour chaque implantation, dès la définition du poids de l'équipement supplémentaire.

II. Informations techniques et juridiques

1. Tolérances légalement admises lors du calcul des spécifications de poids

Les poids indiqués dans les listes de prix en ordre de marche sont des valeurs nominales calculées sous réserve de tolérances de production pouvant atteindre $\pm 5\%$. Ces tolérances liées à la production, qui peuvent atteindre $\pm 5\%$, sont légales et résultent de l'utilisation de matériaux naturels, tels que le bois, et des procédés de fabrication utilisés par certains fournisseurs. Les variations de poids dues aux matériaux utilisés ne peuvent être exclues malgré des processus de production optimisés. Étant donné que ces tolérances légalement admissibles ont un effet direct sur le poids réel de votre véhicule et donc aussi sur la charge utile possible ou la charge utile restante, vous devez absolument en tenir compte lors de la configuration de votre véhicule.

Exemple :

Poids en ordre de marche selon la liste des prix :	2 968 kg
Tolérance légale de $\pm 5\%$:	148 kg
Plage de poids total légalement admissible en ordre de marche	2 820 à 3 116 kg

2. Impact des tolérances légalement autorisées

Si le poids réel du véhicule est augmenté par la sélection d'équipements supplémentaires au point qu'il n'y a mathématiquement plus de charge utile suffisante entre le poids réel du véhicule et le poids total admissible pour le transport des passagers autorisés et la charge utile minimale, vous avez en principe la possibilité, lors de la configuration de votre véhicule (en fonction de l'implantation) de sélectionner une augmentation de la charge du véhicule, de sélectionner une réduction du nombre de sièges autorisés en mode conduite et/ou de désélectionner des équipements supplémentaires. Dans notre configurateur, il s'agit alors d'une condition préalable à la poursuite de la configuration. Si ce n'est pas le cas, la configuration ne peut pas se poursuivre. Si nécessaire, vérifiez auprès de votre concessionnaire Knaus Tabbert AG que

le poids total admissible n'est pas dépassé et qu'il reste suffisamment d'espace de chargement pour les passagers et les bagages (charge utile minimale, voir ci-dessous).

Mais indépendamment de la question de savoir si le respect de la charge utile minimale est assuré, vous devez respecter les tolérances de production légalement admissibles pour le poids en ordre de marche dans le cadre de la configuration, car elles ont toujours une incidence sur les capacités de chargement. Vous ne pouvez donc commander qu'un poids maximal d'équipements supplémentaires pour chaque implantation (cf. point I.7.).

Si vous commandez le véhicule de l'exemple ci-dessus avec des équipements supplémentaires d'un poids total de 150 kg, la valeur nominale du poids en ordre de marche de la liste de prix donne une charge utile de 180 kg. Toutefois, la capacité de charge réelle peut s'écarter de cette valeur en raison des tolérances légales autorisées. Si le poids de votre véhicule en ordre de marche est supérieur d'environ 1 % à la valeur nominale indiquée dans les listes de prix, la charge utile est réduite de 180 kg à 151 kg :

Exemple :

3 500 kg	Poids total admissible
- 2 998 kg	Poids réel du véhicule en ordre de marche (+ 1 % par rapport au poids de 2 968 kg indiqué dans la documentation de vente)
- 3*75 kg	Poids des passagers
- 150 kg	Équipement supplémentaire commandé pour le véhicule concrètement configuré
= 127 kg	Possibilité de charge restante (important : la possibilité de charge restante doit être supérieure à la charge utile minimale, cf. point I.6).

Nous vous recommandons donc de peser votre véhicule chargé avant chaque voyage et de vérifier que votre véhicule respecte le poids total admissible. Ce contrôle relève de votre responsabilité en tant que conducteur de véhicule.